



Mélange personnel et professionnel

Par **FlowJB**, le **02/05/2016** à **12:05**

Bonjour, rnJe travaille pour une étude de notaire en qualité de secrétaire. Le notaire, lors de mon embauche m'a dit que je devais aider sa femme en comptabilité. rnCela fait bientôt deux ans, mais aucune progression en comptabilité car la comptable ne me donne que des courriers et affaires personnelles à régler. rnJe n'en peux plus. rnQue faire ?

Par **caro17**, le **03/05/2016** à **14:18**

Bonjour,rnEtant donné que vous avez été embauchée en qualité de secrétaire, vous ne pouvez pas obliger votre employeur à vous donner de la comptabilité.rnSi après discussion, votre employeur ne fait pas évoluer votre position dans l'étude, je pense que le mieux est de chercher un poste plus en adéquation avec vos perspectives.rnSi effectivement vous n'en pouvez plus, mettez votre énergie à trouver un travail plus adapté, votre santé est bien plus importante qu'un emploi.